

Activités internationales CGT



Espace Europe / Inter
Newsletter du Collectif international de la CGT

n° 5 - janvier 2013

Sommaire

ÉDITO / DOSSIER SPÉCIAL ASIE

Édito

Actualités :

La CGT salue la ratification par la France du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)

En France, comme en Russie, l'égalité des droits des LGBT doit triompher

Dossier spécial :

Comment la CGT voit l'Asie aujourd'hui ?

Nouvelles de Méditerranée

Tunisie : La CGT plus que jamais aux côtés de l'UGTT

Nouvelles du Proche et Moyen Orient

Suite à l'admission de la Palestine comme membre observateur de l'ONU

Nouvelles d'Afrique

Suite à la libération de Basile Mahan Gahé

Nouvelles des Amériques

Chili : rencontre avec la CUT

Nouvelles de Russie

Le citoyen nouveau est arrivé

Nouvelles de l'ONU

Moratoire sur l'application de la peine de mort

Écho de l'OIT

Salve de ratifications prochaines de normes internationales du travail par la France

Écho de la CSI

SPOCTU – Conseil des syndicats du Pacifique sud et de l'Océanie

Écho des Global Unions

Lutter pour libérer tous les journalistes emprisonnés

À voir, à lire :

« La fin du sida est-elle vraiment pour demain ? » (Altermondes n° 32)

Tableau synthétique des champs couverts et des mandats assumés par les conseillers confédéraux du collectif International

À vos agendas...

Journée européenne et internationale du 17 mars 2013 : « La démocratie sociale à l'épreuve de la crise en Europe et dans le monde ».

L'atelier du monde

Cadeaux de Noël en décembre, soldes en janvier, mode et renouvellement permanent des collections au-delà des saisons météorologiques. Derrière ces cycles de consommation, les salariés qui travaillent à la production des biens de consommation, et notamment ceux d'Asie, se retrouvent au cœur du modèle néolibéral aux côtés des consommateurs des pays développés. Chaque étape est source de profits de la conception et la production, à la commercialisation en passant par le transport... Et les salariés d'Asie sont impliqués dans chacune de ces étapes.

Ainsi, derrière les ordinateurs produits par Apple, se trouvent les salariés de Foxconn (sous-traitant d'Apple notamment) qui manifestent actuellement pour des augmentations de salaires, manifestations pourtant réprimées violemment à Fengcheng, dans la province du Jiangxi en Chine (près de

la frontière avec la Corée du Nord). Pareillement, les travailleurs et surtout les travailleuses de l'industrie textile au Bangladesh luttent également pour leurs salaires, mais aussi pour les conditions de travail et de sécurité. Nous avons encore tous à l'esprit, les travailleurs/ses du Bangladesh et du Pakistan qui paient de leur vie les incendies dans leurs entreprises, en l'absence d'investissement dans la sécurité d'installations ou lorsqu'ils sont purement et simplement enfermés dans les ateliers dans le cadre d'une protection absurde contre les vols. Ne l'oublions pas : ces productions approvisionnent les magasins des grands de la mode comme H&M, Zara, Carrefour, Wall Mart, C&A, Auchan, etc.

Lorsque ces conditions de travail et de vie ont pour réponse l'engagement syndical des salariés, la réalité est aussi la violence qui va parfois jusqu'à la mort.

Noël : l'industrie du jouet est sous pression pour assurer l'approvisionnement des pays importateurs en provenance de la Chine. La politique du « zéro stock », du flux tendu, la course au renouvellement des modèles, l'écrasement des « coûts » de production, chez les fournisseurs ou dans les usines de Mattel (géant mondial du jouet), sont à mettre en relation avec les salaires de misère des ouvrières qui accumulent les heures supplémentaires, et sont exposées à des produits toxiques, à la répression et au harcèlement.

En partenariat avec Peuples Solidaires et une ONG intervenant en Chine, la CGT a lancé un appel urgent pour dénoncer la situation chez Mattel, un appel que nous vous invitons à signer et à faire signer (voir page 7).

Dans une région considérée comme un des moteurs de l'économie mondiale, les conditions de travail et d'emploi, quel que soit le niveau de développement, font partie des préoccupations essentielles des travailleurs/ses, des organisations syndicales et des associations et ONGs.

C'est pour mieux vous informer sur ces réalités que nous vous proposons ce mois-ci un dossier spécial Asie.

Paul Fourier

Membre de la Commission exécutive confédérale,
Co-animateur de l'espace Europe - International

Actualités

La CGT salue la ratification par la France du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)

La France a ratifié à New York, le 11 décembre 2012, le Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), par la main de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes et porte-parole du gouvernement.

La CGT, membre de la plateforme qui, en France, défendait depuis des années cette perspective, salue cette signature comme une avancée majeure pour le respect des droits économiques, sociaux et culturels en France.

Le PIDESC a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2008 et découle de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et des deux traités internationaux onusiens de 1952 relatifs d'une part aux droits civils et politiques, d'autre part aux droits économiques, sociaux et culturels, qui incluent le droit au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'alimentation. Ces deux traités, s'ils sont complétés par leurs protocoles facultatifs,

permettent aux victimes de violations des droits économiques, sociaux et culturels d'avoir accès à un recours au niveau international, au même titre que pour les droits civils et politiques, lorsqu'elles n'ont pas pu obtenir justice au niveau national.

Pour aller plus loin, la France s'honorerait à ratifier les textes internationaux qui marqueraient encore plus profondément son attachement aux droits fondamentaux, notamment la Convention internationale de l'ONU sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (18 décembre 1990) et la Convention 143 de l'OIT portant sur les travailleurs migrants (24 juin 1975).

Parce que le droit au travail, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à la culture, le droit à l'alimentation ou le droit au logement sont des droits fondamentaux universels à part entière, la CGT est déterminée à les défendre et à les faire respecter.

PC

Mais au fait, c'est quoi le PIDESC ?

Le PIDESC est le protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Sa ratification permet en principe à n'importe quel citoyen de porter plainte devant le Comité d'Experts des Nations Unies pour les droits de l'homme contre les éventuelles violations qu'il pourrait subir dans l'état l'ayant ratifié

Pourquoi la ratification par la France était indispensable ?

Parce que la France, qui a toujours été en pointe sur les sujets des deux traités, et bien qu'ayant ratifié en 1984 le protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, n'a toujours pas ratifié le protocole facultatif accompagnant le traité sur les droits économiques, sociaux et culturels. Pour l'heure, seuls 40 pays ont signé le protocole et 8 l'ont ratifié (Argentine, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Salvador, Equateur, Espagne, Mongolie et Slovaquie). Or, l'entrée en vigueur n'est prononcée qu'à la dixième ratification. Au cours de sa campagne, François Hollande s'était exprimé en faveur de la signature et de la ratification par la France du protocole. La ratification par la France (et plusieurs autres pays lors de l'Assemblée générale de l'ONU en décembre) permet à ce texte à rentrer en vigueur et partant, active la possibilité d'invoquer ces textes dans les cas de violations par la France des droits qu'ils garantissent.

Qui sont les principaux soutiens de ce texte en France ?

La « plateforme DESC » regroupe en France les organisations en faveur de la signature et de la ratification par notre pays du protocole facultatif au PIDESC. Nous en sommes membres depuis sa création. Outre la CGT, on relève entre autres la présence de la FSU, de Solidaires, ainsi que d'Amnesty, ATD Quart Monde, le CRID, DAL, la LDH, la FIDH, la Fondation Abbé Pierre, France Terre d'Asile, le GISTI, Oxfam, Peuple et Culture, Peuples Solidaires, Sherpa et Terre des Hommes. Ces organisations ont multiplié les pressions en faveur de la ratification depuis l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle majorité.

PC

En France, comme en Russie, l'égalité des droits des LGBT doit triompher

En décembre 2011, dans son discours devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève, Hilary Clinton a déclaré que les droits des personnes LGBT « *allaient [désormais] guider la politique étrangère des États-Unis* » tout en reconnaissant les insuffisances internes de son pays sur ce sujet.

Il n'a fallu que quelques semaines, pour que les autorités russes se lancent dans une intense activité homophobe. Dès le mois de mars, le projet de loi interdisant « la propagande LGBT parmi les mineurs » et assimilant l'homosexualité à la pédophilie a été déposé devant la Douma d'État (parlement national), alors que de semblables dispositions existent déjà dans certaines régions russes.. Le 25 janvier 2013, le projet de loi a été examiné et adopté en première lecture.

En France, depuis le changement de majorité, le faux débat sur le mariage pour tout-e-s bat son plein. Il devient prétexte pour « la droite décomplexée » d'investir la rue et de tenir au nom du peuple des discours homophobes, alors que le gouvernement socialiste, sous couvert de « dialogue social », tente de déréguler encore plus le marché du travail.

La CGT considère que ce détournement politicien des revendications légitimes

d'égalité de droits des personnes LGBT, couplée à la frénésie obscurantiste de certains, nécessite une riposte.

En décembre et en janvier, la CGT a pris part aux manifestations et rassemblements à travers toute la France en faveur du mariage pour tout-e-s.

Le 18 décembre 2012, nous avons adressé un message de solidarité avec les citoyens et les organisations russes qui s'opposent à l'adoption d'une loi inique et mensongère sur « la propagande homosexuelle » dans leur pays. Nous y réaffirmons que l'égalité des droits des personnes, quelles que soient leur orientation sexuelle et identité de genre, doit devenir une valeur fondamentale de toute société soucieuse de justice et de paix sociale. Tout faux débat sur ce thème, quel que soit le pays, divise les travailleur-e-s et détourne leur attention des vrais enjeux sociaux du moment, comme la lutte contre les politiques de rigueur et d'austérité qui ravage l'Europe et la Russie au prétexte de la crise, le démantèlement des services publics, la baisse du niveau de rémunération, la dégradation des conditions de travail.

Renata Tretiakova

Collectif confédéral de lutte contre l'homophobie et pour l'égalité des droits des LGBT
Espace Europe / International



Photo : Passage à tabac des militants LGBT et leurs sympathisants lors d'une manifestation autorisée à Voronezh, ville de province russe. Logo officiel de la campagne contre l'article 6.13.1 du code pénal russe introduit par cette loi. Campagne lancée par l'association nationale « Réseau LGBT russe ».

Vous pouvez nous joindre :

Paul FOURIER

Membre de la CE Confédérale
Co-animateur de l'Espace Europe/
International
Courriel : paulfourier@cgt.fr
Tél : 01 55 82 81 65
Portable : 06 88 85 52 39

Pierre COUTAZ

Coordinateur, Activités internationales
CSI – OIT – Normes sociales
Courriel : p.coutaz@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 91
Portable : 06 12 80 09 80

Stéphanie BAVARD

Assistante
Courriel : s.bavard@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90

Bruno DALBERTO

Afrique – Pays d'Outremer
Courriel : b.dalberto@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 07 57 75 28

Jean-Jacques GUIGON

Afrique
Courriel : jj.guigon@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 08 25 70 41

Mariannick LEBRIS

Formation syndicale - Asie & Pacifique
Courriel : mk.lebris@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 82
Mobile : 06 83 27 59 39

Matthieu MORIAEZ

Politiques économiques
Afrique sub-saharienne
Courriel : m.moriaez@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 86
Mobile : 06 19 60 50 21

Marie-Christine NAILLOD

Coopération au développement - Amériques
Courriel : mc.naillood@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 92
Mobile : 06 27 79 60 49

Ozlem YILDIRIM

Droits - Migrations – Proche et Moyen Orient
Courriel : o.yildirim@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 83

Conception - réalisation : La CGT

Espace Europe - International

Case 7-3 - 263 rue de Paris

93516 Montreuil cedex

Maquette : espace Communication

Maquettiste : Marie-Thérèse Grollier - 30/01/13

Photos : DR

Imprimé par nos soins

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Comment la CGT voit l'Asie aujourd'hui ?

Usines du monde, comme la Chine et à moindre échelle le Bangladesh et le Pakistan, ou usines de l'usine du monde comme le Vietnam et le Laos, après un ralentissement de leur croissance en 2009 - 2011, les économies d'Asie semblent repartir. Les analyses divergent cependant sur les perspectives et sur la place de la Chine : en tête de l'économie mondiale seule ou avec l'Inde et l'Afrique, ou peinant à trouver un nouveau souffle ?

Sont en jeu dans toute la région, la lutte contre les inégalités ; un développement durable équilibré tenant compte des besoins des populations locales ; la prise en compte des dérèglements climatiques dont les conséquences sont visibles partout – Thaïlande, Indonésie, Japon, Australie etc. ; les conflits territoriaux et maritimes ; les droits des minorités, etc. Le mouvement syndical quant à lui place au cœur des coopérations bi ou multilatérales, les droits fondamentaux des travailleuses/rs, en particulier les droits syndicaux et du travail, et l'amélioration des conditions de travail ainsi que la lutte contre la précarisation par exemple.

La croissance et le développement économiques présentent des failles :

- ces trente dernières années, la croissance en Asie s'est construite sur la base d'inégalités croissantes - inégalité de revenus mais surtout de chance, en particulier en matière de formation initiale et continue, de santé et d'accès à de meilleures infrastructures (1) ;
- malgré des changements en Chine, les économies s'appuient encore essentiellement sur les exportations. Au Bangladesh ou au Cambodge, si l'industrie textile (80 % à 85 % des

exportations du pays) a permis à des milliers de travailleurs de sortir des conditions d'extrême pauvreté, elle est aussi emblématique de la fragilité des économies et de la mauvaise conduite des firmes multinationales ;

- le Japon continue de souffrir des conséquences de la catastrophe de Fukushima (2) qui a replongé le pays dans la récession. Se trouvaient dans la région touchée de Tohoku, des établissements importants pour les industries automobile et électronique. Et même si Toyota est devenue le 1^{er} producteur automobile mondial en 2013, ces branches connaissent toujours des difficultés - d'autant plus que les inondations en Thaïlande ont touché aussi certaines de leurs installations. Des usines ont été totalement détruites. C'est le cas, par exemple, de Renesas Electronics qui représente 40 % du marché mondial des systèmes électroniques des automobiles (3). Les débats sur la relance des centrales arrêtées se déroulent sur fond de contestation sur le manque de transparence, la collusion entre gouvernement et entreprises privées d'électricité (4), et sécurité sanitaire (5). Plusieurs autres pays d'Asie du sud-est ont aussi été touchés comme la Malaisie, la Thaïlande et Taiwan où 10 % à 15 % de la valeur ajoutée produite est d'origine japonaise ;
- la centralité de la Chine – grande base pour l'exportation vers l'UE et les États-Unis - et la structuration en branches productives intégrées notamment pour faire jouer la concurrence entre les salariés asiatiques, jouent un rôle majeur.

La Chine est en constante évolution et de nombreux changements interviennent en permanence. Les salaires ont augmenté de 7 à 10 % par an depuis dix ans, mais le niveau reste extrêmement bas dans de nombreux secteurs (industries du jouet, du bijou fantaisie et même électronique) et régions non côtières. Depuis 2009, une réforme de la santé est mise en œuvre : mise en place d'un système d'assurance santé universel, de la couverture pour les médicaments essentiels, du renforcement des services de santé de proximité etc. Selon l'Association internationale de la Sécurité sociale (AISS), « en trois ans seulement [2009 – 2011], 172 millions de personnes, auparavant exclues du système, ont été intégrées aux trois régimes d'assurance... ». Cette augmentation du « coût » du travail sert d'argument pour justifier la délocalisation de certaines activités des principales zones économiques chinoises vers l'intérieur ou vers d'autres pays « moins coûteux » et présentant, en apparence, moins de risque d'explosion sociale, comme le Vietnam, le Laos ou le Cambodge.

En un an, entre le 29 décembre 2011 et le 31 décembre 2012, quatre parmi les pays les plus importants d'Asie à titre divers, ont changé de dirigeants : la Corée du nord avec l'intronisation de Kim Jong-un ; et, plus récemment, en Chine, l'élection à la direction du PCC et à la présidence de la République de Chine de Xi Jinping ; au Japon, l'élection de Shinzo Abe et en Corée du sud celle de Park Geun-hye tous deux de la droite conservatrice. Enfin, en Birmanie, l'assouplissement politique a permis l'élection de d'Aung San Suu Kyi au Parlement et le retour d'un des dirigeants syndicaux emblématiques, Maung Maung, secrétaire général de la FTUB (6).

(1) Banque asiatique de développement. Rapport annuel sur l'économie et le développement, 2012.

(2) 11 mars 2011.

(3) Guibourg Delamotte, L'économie japonaise après Fukushima, Dossier Un an après Fukushima, CERI Sciences-Po, http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art_gd.pdf.

(4) toute la production électrique est privée au Japon.

(5) La centrale endommagée continue de fuir.

(6) FTUB : Fédération des syndicats de Birmanie.



La situation reste instable en Asie avec les violences interconfessionnelles ou qui touchent des ethnies minoritaires, les enjeux stratégiques et contestations frontalières ou maritimes ; et dans le Pacifique en particulier, avec les conséquences des dérèglements climatiques comme le montre l'exemple tragique de la petite île de Nauru (7). Les dirigeants chinois auront à « *orienter l'économie vers l'innovation et la consommation, établir un système politique sur la base de la loi et de la participation populaire, repenser l'identité nationale et l'organisation spatiale ...* ». Ils devront aussi « *s'attaquer à la corruption y compris dans leurs rangs, l'augmentation constante de la population urbaine et le déclin démographique du pays.* » (8) Les relations entre l'Inde et le Pakistan s'enveniment régulièrement au gré des incidents frontaliers dans la région du Cachemire toujours contestée. Au Sri Lanka, les conséquences du conflit entre le gouvernement et les tigres tamouls (LTTE) et le rôle de l'ONU sont encore à évaluer. La reprise d'une vie normale n'est pas encore totalement réussie. Les eaux territoriales sont aussi l'objet de contestation notamment entre la Chine, le Japon, le Vietnam.

Pour le mouvement syndical, les questions les plus prégnantes et urgentes sont les inégalités, les mauvaises conditions de vie et de travail ainsi que le non respect des droits humains et syndicaux. La première interrogation concerne la nature et la qualité du travail : travail forcé et travail des enfants ; absence ou virtualité du contrat ; salaires très faibles trop souvent non payés ou avec un retard considérable ; embauche sur la base de la journée ou de quelques heures ; harcèlement des travailleuses et travailleurs ; répression contre l'organisation et les syndicats ; travail des enfants ... Et ces problèmes ne sont pas limités aux pays les moins développés ou émergents d'Asie. Par exemple, à Yokohama, grand port proche de Tokyo, des salariés du groupe Renault-Nissan ont vu leurs CDD (parfois de quelques jours) renouvelés jusqu'à plus de trente fois, en complète violation de la législation japonaise.

Le monde du travail formel et informel est marqué, dans la plupart des pays, par une violence qui touche l'organisation

et les conditions de travail, la santé et la sécurité. Violence au Bangladesh et au Pakistan avec les incendies dans les usines textiles où les travailleuses/rs sont le plus souvent piégés parce qu'enfermés pour « éviter les vols » - en 2006, l'usine KTS employant près de 1000 travailleuses/rs dans la banlieue de Dacca a été détruite en quelques minutes après l'explosion d'une chaudière faisant près de 100 morts et 80 blessés ; plus de 300 morts le 24 novembre 2012 à Lahore et Karachi au Pakistan et 109 dans la banlieue de Dacca le 24 novembre de la même année (9). Violence en Chine, avec les suicides, chez Foxconn le sous-traitant d'Apple, face à la surdité des employeurs ou avec le recrutement « forcé » d'étudiants chinois pour assurer la fourniture à temps des nouveaux modèles de 2012 (10). Violence encore dans les plantations de thé en Inde, au Pakistan où le recrutement se fait au quotidien et où toute velléité de s'organiser librement est détruite par une interdiction de travail et une répression féroce.

Face aux réactions des travailleuses/rs et de la population, les firmes multinationales donneuses d'ordre s'empressent, pour beaucoup d'entre elles, d'en rejeter la responsabilité sur les sous-traitants locaux. Ceux-ci seraient seuls responsables d'une organisation du travail inadaptée, de conditions de travail et de santé et sécurité effroyables - aucun rapport, évidemment avec la pression exercée pour produire le plus rapidement possible au coût le plus bas possible et en fonction des demandes des grands marchés comme les jouets pour Noël - et ce malgré des codes de conduite taillés sur mesure par les firmes multinationales elles-mêmes et qui prétendent au respect de conditions de développement durable et mettent en avant leur responsabilité sociale.

(7) Folliet Luc, Nautu, l'île dévastée, La Découverte Poche, 2010. « *Désastre écologique, faillite économique, hyper consumérisme, maladies chroniques : résultat d'une exploitation sans limite du phosphate* ».

(8) Jean-Luc Domenach, China's uncertain future, Columbia University Press, 2012.

(9) En octobre 2011, sur une semaine de travail, ce sont plus de 200 travailleuses/rs cambodgiens qui se sont évanouis dans une usine fabriquant des vêtements pour H&M, grande multinationale suédoise.

(10) Violence tout aussi présente mais moins médiatisée chez les autres grands de l'informatique ; Dell, HP, IBM, Microsoft, Lenovo ...

Quelques conflits du travail en ce début 2013

Chine (10 /01/2013)

Foxconn (fournisseur d'Apple) – Usine de Fenshen, Province de Jianxi (près de la frontière avec la Corée du Nord).

Grève et manifestation de 1 000 travailleurs réprimés violemment.

Revendications : un salaire décent, des négociations sur les conditions de vie et de travail dans l'usine, pas de représailles contre les grévistes, organiser des élections syndicales démocratiques dans l'usine.

Indonésie (17/01/2013)

FSPMI (Fédération de la métallurgie), KSBSI (Syndicat des travailleurs indonésiens) MPBI (Assemblée indonésienne des travailleurs)

Manifestation des travailleurs de 5 zones industrielles de la province de Djakarta.

Revendications : respect de l'augmentation de 44 % du salaire minimum (pour atteindre 170 euros par mois) décidée le 1er janvier 2013 par la ville de Djakarta ; contre les délais accordés aux entreprises

Les multinationales des articles de sport comme Nike ou Adidas tentent de ne pas appliquer l'augmentation du salaire minimum y compris en ayant recours aux militaires pour intimider les travailleurs.

Inde (18/01/2013)

Réunies en convention le 18 janvier, les onze principales organisations syndicales appellent à une grève de 48 h pour les 20 et 21 février prochains pour la première fois en Inde. L'appel fait suite au succès des mobilisations de 2012.

Contre la politique économique du gouvernement et à la veille du débat du Parlement sur le budget.

Sri Lanka (22/01/2013)

Fédération des cheminots ; syndicat des chefs de gare : menace d'une grève de 56 h à partir du 22 janvier

Revendications : régler le conflit concernant les salaires – une revendication qui date de 2006 ; pas de réelle augmentation des salaires depuis.

La lutte des organisations syndicales, souvent avec des Ongs, commence à porter quelques fruits. Des progrès sont visibles : premier pays en Asie, le 6 août dernier, les Philippines ratifiaient la Convention 189 de l'OIT (11), sur le travail décent des travailleuses et travailleurs domestiques qui sont dans ce pays plus de 3,4 millions. Avec, le travail décent, cette ratification ouvre la voie au respect des droits et à la dignité.

La vie syndicale est rythmée par les mêmes luttes et les mêmes attaques qu'en France et en Europe :

- chantage à la délocalisation ou à la relocalisation, par exemple, en Chine vers l'intérieur ou vers des pays voisins comme le Cambodge, le Laos, le Vietnam ou même l'Indonésie où Foxconn va ouvrir une usine géante de production pour les appareils Apple ;
- pression sur des « coûts » de production qui seraient trop élevés par exemple dans le textile : la fabrication d'un jeans représente 10 % du prix de vente au consommateur dont 1,5 % à 3 % pour les salaires ; dans la téléphonie : le « coût » de la main d'œuvre pour un Apple 5 représente 2 à 5 % du coût unitaire estimé avec une marge de 49 à 58 % par appareil. Dans les deux cas, les gouvernements répondent aux actions des travailleurs pour des augmentations de salaires par l'envoi de l'armée ou de la police.
- Comportement des firmes multinationales qui font pression directement sur les salariés de leurs usines ou indirectement sur les filiales ou sous-traitants ; qui évitent de s'attarder sur les conséquences de leurs activités sur la santé publique et l'environnement comme c'est le cas pour la production d'huile de palme, l'exploitation des terres rares etc.

- Répression et harcèlement antisyndical en Chine régulièrement, au Bangladesh, aux Philippines, en Indonésie avec des syndicalistes battus parfois assassinés, condamnés et emprisonnés ; limités fortement dans leur action, privés d'une réelle indépendance par exemple en Thaïlande.

En 2011, le Bangladesh est devenu le deuxième exportateur mondial de textile - un secteur qui représente 80 % de ses exportations (12). 4 000 usines de prêt-à-porter emploient 4 millions d'ouvriers – soit 40 % de la main d'œuvre totale - dont 90 % de femmes. Pour les firmes multinationales et les grandes marques du prêt-à-porter, avec un salaire mensuel minimum de 28 € (soit moins d'un euro par jour), et un salaire moyen compris entre 40 et 80 €, le « coût du travail » au Bangladesh défie toute concurrence. Basée sur le développement d'une hyper consommation, la multiplication des usines ne permet pas à la population du Bangladesh de sortir de la pauvreté. Près de 50 % des élèves du primaire abandonnent l'école pour travailler en majorité dans le textile qui emploie déjà 11,3 % de la main d'œuvre totale.

Mis en concurrence, les travailleurs de plusieurs branches s'organisent au niveau de la région. La campagne Salaire minimum asiatique (13) soutenue par des syndicats d'autres régions du monde et des ONGs vise à gagner un salaire minimum pour les travailleuses/rs du textile et de l'habillement d'Asie : un salaire décent, différent d'un pays à l'autre mais correspondant à un pouvoir d'achat équivalent. Ils dénoncent le chantage à la délocalisation : dès que des augmentations de salaires sont gagnées, les firmes multinationales changent de sous-traitants (dans le textile) ou quittent le pays (dans l'automobile, l'informatique et les nouvelles technologies). D'ailleurs, les fiches « Etudes des risques par pays » de la Coface (14) indiquent comme un des

(11) <http://www.cgt.fr/Convention-189-de-l-OIT-sur-les.html>.

(12) Un jean sur dix portés dans le monde est fabriqué au Bangladesh. 85 % de l'habillement importé par l'UE provient du Bangladesh.

(13) Asian floor wage.

(14) Coface : expert des risques commerciaux ; en France, gestionnaire des garanties publiques pour le compte de l'État.

principaux points faibles de l'Inde en janvier 2013, « la hausse des salaires de la main d'œuvre qualifiée risquant d'éroder l'avantage comparatif » !

La solidarité est active dans les deux sens – venant des syndicats d'Asie et du Pacifique quand nous sommes en lutte en

France ou au niveau européen ; et nos messages de protestations et de soutien en cas de conflit dans les pays d'Asie comme les grandes journées d'action en Inde fin 2012 et début 2013 ; la lutte pour la liberté comme en Birmanie, contre les privatisations au Japon ou en Corée du sud ...

La coopération de la CGT avec les syndicats des pays d'Asie et du Pacifique prend forme avec pour objectifs des actions syndicales concrètes et pour base la lutte contre les mises en concurrence.

MLB

« L'exploitation selon Mattel »

Depuis des années, les conditions de travail dans les usines fabriquant les jouets en Chine, et notamment pour le géant Mattel, se détériorent sans cesse alors qu'ils se présentent comme des entreprises vertueuses mettant en œuvre des codes de bonne conduite y compris chez leurs fournisseurs.

Face au non respect des droits fondamentaux, à partir de 2010, la CGT s'est de plus en plus impliquée dans la coopération avec l'ONG Peuples Solidaires. Fin 2012, dans le cadre d'un partenariat avec China Labour Watch (CLW), la CGT s'est engagée auprès de Peuples Solidaires dans une action visant à dénoncer les conditions de vie et de travail des ouvrières du jouet en Chine.

L'appel lancé conjointement vise à mobiliser les citoyens, les salariés, syndiqués et militants et les consommateurs afin de rappeler à Mattel, la plus grande entreprise de jouets dans le monde, qu'il devait respecter les engagements qu'il avait pris dès 1997 en matière de responsabilité sociale, en adoptant un code de conduite y compris pour ses fournisseurs. Les premières mesures encourageantes ne durèrent pas. En 2009, Mattel choisit de rejoindre le processus d'audit et de certification proposé par la Fédération internationale des industries du jouet. Très fortement critiqué par les ONG,

ce processus n'impose même pas le respect de la législation chinoise du travail.

La situation dans les usines fabriquant des jouets Mattel est indigne. Le droit du travail et les droits syndicaux et humains sont violés en permanence. Les ouvrières sont soumises à des heures de travail excessives, des cadences infernales notamment en période de pointe, des salaires de misère et sont exposées à des produits toxiques. La politique sociale de Mattel se dégrade et pourtant, il continue de promettre aux consommateurs et consommatrices des jouets fabriqués dans des conditions socialement responsables.

Début décembre, Peuples solidaires publiait des informations sur la réaction à la publication du Rapport d'enquête « *Détérioration des conditions de travail dans l'industrie du jouet* », le 29 novembre 2012. China Labor Watch (CLW) et Peuples Solidaires y rapportent les résultats des enquêtes menées par le CLW dans quatre usines sous-traitantes de Mattel. Réagissant dans la presse, Mattel a déclaré avoir cessé de se fournir, depuis 2009, auprès de l'un des quatre fournisseurs mis en cause dans le rapport (Winty Industries).

Or, au moment de l'enquête, en octobre 2012, l'enquêteur du CLW a

pu observer la présence d'emballages et des produits Mattel dans l'usine de Winty Industries.

En Chine, les entreprises avec lesquelles les marques donneuses d'ordres telles que Mattel passent contrat, soustraient parfois leur production à d'autres usines. Il s'agit d'un procédé commun dans le pays. Mattel peut donc ne pas savoir que ses produits sont fabriqués par Winty Industries. Si tel est le cas, c'est le contrôle que Mattel prétend exercer sur sa chaîne d'approvisionnement qui est ici mise en cause. Se défendant des accusations portées par le rapport d'enquête, le porte-parole de l'entreprise, Alan Hilowitz, indiquait « *Chez Mattel, nous nous soucions du bien-être des personnes qui fabriquent nos produits, comme le prouve notre engagement de longue date à travers notre code de conduite, qui s'applique aussi à nos fournisseurs* ». Il a ajouté que Mattel était en train d'enquêter sur les accusations portées par le China Labor Watch.

Il est plus que jamais essentiel de signer l'appel, afin de rappeler à Mattel que les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses ne sont pas négociables. Il doit les respecter !



Signez l'appel en allant sur Internet :

<http://www.peuples-soliwdares.org/355-chine-lexploitation-selon-mattel/>

Nouvelles de Méditerranée

Tunisie : La CGT plus que jamais aux côtés de l'UGTT

Le jour où les syndicalistes s'apprêtaient à commémorer le 60^e anniversaire de l'assassinat du fondateur de l'UGTT, Farhat Hached, et à l'occasion duquel une marche devait partir du siège de l'UGTT vers le mausolée où est enterré le leader syndical, des militaires nahdhaouis ont attaqué les locaux de l'UGTT causant de graves dégâts matériels et de graves blessures aux syndicalistes présents, parmi lesquels des membres du Bureau exécutif national.

La contre-manifestation semble être une réplique du séisme politique provoqué par les événements de Siliana, où la population locale a affronté les forces de l'ordre dont la répression a fait plus de 300 blessés. Le mouvement de Siliana avait été lancé par un appel à la grève générale locale de l'UGTT qui réclamait des mesures économiques pour le développement des régions déshéritées de Tunisie.

Face aux attaques constantes dont l'UGTT est victime, le 4 décembre, la CGT a immédiatement réagi (cf. le communiqué publié dans « l'activité confédérale du jour n° 211 ») et était présente au rassemblement de solidarité et de soutien qui s'est déroulé à Châtelet. Un représentant de l'UGTT avait aussi fait le déplacement.

En réponse au violent bras de fer engagé avec le gouvernement, l'UGTT avait dans un premier temps appelé à une grève générale le 13 décembre 2012. Dans ce contexte, Bernard Thibault a adressé une lettre au Secrétaire général de l'UGTT (cf. « L'Activité confédérale du jour n° 214 ») et un conseiller confédéral s'est rendu spécialement en Tunisie pour apporter par sa présence la solidarité de la CGT. La CGT était également présente à la Bourse du travail à Paris, le 13 au soir, pour participer à un meeting de solidarité organisé par les associations tunisiennes.

La CGT est, par ailleurs, en contact très régulier avec l'UGTT, d'autant qu'un accord de coopération entre les deux organisations est en voie de signature. Lors d'un dîner en marge du conseil général de la CSI à Amman entre Houcine Abassi et Bernard Thibault, deux pistes principales ont été évoquées pour un renforcement des coopérations syndicales entre nos deux organisations : la mise sous surveillance des pratiques et méthodes des firmes multinationales françaises en Tunisie, au regard du droit du travail en vigueur et des normes internationales du travail, ainsi que la question d'un engagement à faire pression sur le gouvernement français pour enjoindre son partenaire tunisien à maintenir un degré élevé d'exigences en matière de démocratie, de libertés fondamentales et de droits syndicaux.

Plus que jamais, la CGT reste attentive et mobilisée. C'est d'ailleurs le sens du courrier adressé par Bernard Thibault le 21 décembre 2012 au ministre des Affaires étrangères. Bernard Thibault appelait le gouvernement à « *mettre en œuvre tous les moyens diplomatiques, commerciaux et économiques afin de faire pression sur les autorités tunisiennes de sorte qu'elles respectent les termes de l'accord conclu avec l'UGTT... et à améliorer et intensifier les relations avec les partenaires sociaux tunisiens tout en reconnaissant que le dialogue social est une condition préalable essentielle au développement démocratique de la Tunisie et au respect des droits fondamentaux* ». Le ministre des Affaires étrangères, tout en soulignant « *le sens des responsabilités de l'UGTT* », a répondu à l'appel et a notamment assuré le Secrétaire général de la CGT de sa « *vigilance quant aux évolutions en Tunisie* ».

Enfin, l'UGTT sera un des invités phares du 50^e congrès de la CGT. Elle sera l'organisation arabe invitée à délivrer un message aux délégués, en plus de sa participation à la journée Europe/International précédent le congrès.



OY

Nouvelles du Proche et Moyen Orient

Suite à l'admission de la Palestine comme membre observateur de l'ONU

سفارة فلسطين

SECRETARIAT D'ACTION CONFEDERALE

18 DEC. 2012

بعثة فلسطين في فرنسا

Mission de Palestine en France



Monsieur le Secrétaire Général Bernard THIBAUT,

Chers Amis,

SECRETARIAT GENERAL
20 DEC. 2012 678

C'est avec une joie immense et une profonde émotion que nous avons fêté, en cette fin d'année 2012, l'admission historique de notre Nation au sein de l'ONU, en tant qu'État non-membre. Cette admission est aussi la vôtre, chers amis et camarades, vous sans qui cette étape primordiale n'aurait pu être franchie. C'est grâce à votre précieux soutien, votre solidarité sans faille et votre combat sans relâche que nous en sommes arrivés là.

Je profite de cette occasion pour vous remercier sincèrement, en mon nom ainsi qu'au nom des cadres de la Mission de Palestine en France, pour votre indéfectible amitié, et vous souhaiter de très joyeuses fêtes.

Je vous présente nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2013. Qu'elle nous apporte à tous santé et bonheur, ainsi que le courage de poursuivre notre quête de justice, de paix et de liberté pour notre peuple, à vos côtés.

Très Joyeuses Fêtes et Bonne et Heureuse Année 2013.

Ambassadeur
Hael AL FAHOUM
Chef de la Mission de Palestine en France



14. rue Commandant Léandri 75015 Paris - Tél. : +33(0)1 48 28 66 00 - Fax : +33(0)1 48 28 50 67 - www.palestine-diplo.com

Nouvelles d'Afrique

Suite à la libération de Basile Mahan Gahé

MAHAN GAHE BASILE
Secrétaire Général de la CISL-DIGNITE
03 BP 2031 Abidjan 03 – RCI
Gsm : +225 48 22 93 21

Au
Camarade Secrétaire Général
De la CGT
France
Abidjan, le 23 janvier 2013

Objet : Remerciements

Camarade Secrétaire Général,

Je commencerai ma lettre par dire que la Confédération Générale des Travailleurs de France (CGT) donne aux travailleurs l'amour du syndicalisme.

La CGT applique à la lettre la solidarité syndicale qui a mon avis est le souffle de vie du syndicalisme.

Votre Confédération Syndicale est l'exemple type du syndicalisme pur et vrai, du bon syndicalisme dans le monde.

Camarade Secrétaire Général par toi, je dis grand merci à tous les membres du Comité Confédéral de la CGT que vous dirigez et à tous vos militantes et militants pour avoir contribué et pesé dans la libération dont je bénéficie aujourd'hui.

Camarade Secrétaire Général, merci pour le bonheur que vous venez d'apporter à tous les militants de la CISL-DIGMITE et à tous les travailleurs de Côte d'Ivoire. Nous savons tous en Afrique, la grande satisfaction que vous apporter aux travailleurs français et votre contribution dans l'émancipation des travailleurs de l'Union Européenne et dans le monde entier, surtout ceux du tiers monde.

Tout en vous souhaitant grand succès dans toutes vos négociations,

Recevez, Camarade Secrétaire Général, mes salutations syndicales et fraternelles.

Vive la CGT

Mahan Ghahe Basile
23 BP 203 LABIDJAN 03



Confédération Ivoirienne des Syndicats Libres
Affiliée à la Confédération Syndicale Internationale

Nos réf. : BDE/BEN-SGI/GDC/014/2013

Abidjan, le 09 janvier 2013

A
Monsieur le Secrétaire Général
de la CGT
FRANCE

Objet : Remerciements

Monsieur le Secrétaire Général,

La Confédération Ivoirienne des Syndicats Libres « CISI-DIGNITE » est très heureuse de vous informer que son Secrétaire Général, le Camarade MAHAN GAHE BASILE a été libéré le samedi 22 décembre 2012.

Au nom de la Confédération DIGNITE, de son Comité Exécutif et de tous ses militants et militantes, nous venons par la présente vous adresser nos vifs remerciements pour tous les efforts et les actions de solidarité menés par la Confédération Générale des Travailleurs de France (CGT) en faveur de la libération du Camarade Secrétaire Général de la CISL-DIGNITE.

Nous avons fortement apprécié cette grande solidarité et sommes fiers de votre sincère collaboration.

Tout en vous réitérant nos sincères remerciements et en vous adressant nos félicitations,

Veillez croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de notre profonde gratitude.



Immeuble DIGNITE - Boulevard Nangui Abrogoua - 03 BP 2031 Abidjan 03 - Tél. : +225 20 37 74 89 - Fax : 20 37 85 00
Site Internet : www.dignite-ci - E-mail : csldignite@gmail.com
Ma dignité à préserver

Nouvelles des Amériques

Chili : rencontre avec la CUT

Le 6 janvier, nous avons reçu Carlos Insunza Rojas, membre de la direction nationale de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT). Il nous a informés que suite aux dernières élections au sein de la CUT, Barbara Figueroa était devenue présidente de l'organisation et qu'elle souhaitait vivement resserrer les liens

entre nos deux centrales, sur des points précis, comme par exemple l'utilisation du Point de contact national (PCN) de l'Ocde (le Chili a récemment adhéré), l'autonomie syndicale dans le processus électoral politique (les prochaines élections présidentielles auront lieu à la fin de cette année), tout en faisant entendre la

voix des salariés, et naturellement, les relations bilatérales dans différents secteurs avec les fédérations de la CGT. Il est prévu de concrétiser ces demandes après le congrès de la CGT, auquel Barbara Figueroa est invitée.

MCN

Nouvelles de Russie

Le citoyen nouveau est arrivé

La Russie vient de gagner un nouveau concitoyen en la personne de Gérard Depardieu. Il ne faudra pas compter sur lui pour rappeler à son nouvel ami et président Poutine, les multiples entorses que ce pays fait aux libertés et à la démocratie : pour mémoire, l'année 2012 a enregistré près d'une centaine d'agressions racistes dont plusieurs dizaines de meurtres, avec des victimes qui sont principalement issues du Caucase ou d'Asie Centrale. Les assassinats de journalistes, de militants politiques ou de défenseurs des droits de l'homme très emblématiques de ces dernières années restent impunis : Anna Politkovskaïa (journaliste), Natalia Estemirova (défenderesse des

droits de l'homme en Tchétchénie), Sergueï Magnitsky (juriste anti-corruption), Anastassia Babourova (journaliste libertaire), Stanislav Markelov (avocat du mouvement social et syndical), pour ne citer que les plus connus. Dans un tel contexte, la CGT a décidé de soutenir notre camarade Valentin Urusov, syndicaliste de la Confédération du Travail de Russie et fondateur du Profsvoboda (Syndicat Liberté) de la Compagnie d'extraction de diamants Alrosa pour l'obtention du prix Arthur Svensson. Ce prix international créé par les syndicats norvégiens est destiné à des défenseurs des droits syndicaux et a notamment récompensé lors de son avant dernière édition

notre camarade Shaer Sae'd, Secrétaire général de la Palestinian General Federation of Trade Unions (PGFTU).

Comme nous le rappelions dans notre précédente lettre internationale, Valentin a été condamné en décembre 2008 à six ans d'emprisonnement au terme d'un procès truqué l'accusant de possession de stupéfiants. La CGT demande la libération de Valentin et est intervenue au mois de décembre dernier auprès de Michel Sapin pour demander que la France conduise auprès de la Russie, organisatrice du G20 en 2013, les pressions diplomatiques nécessaires à sa libération.

PC

Nouvelles de l'ONU

Moratoire sur l'application de la peine de mort

Le 19 novembre 2012, la troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, a voté en faveur d'une résolution intitulée « Moratoire sur l'application de la peine de mort ». La résolution présentée par 19 États-membres a été adoptée par 110

voix pour (+1 par rapport au vote sur la précédente résolution il y a deux ans), 39 contre (-2) et 36 abstentions (+1). Huit États n'ont pas pris part au vote. Ce vote est une première étape dans la vie de la résolution, qui doit encore être votée par la plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies fin décembre. Elle deviendra

alors un texte officiel de l'ONU.. Par son action auprès des pays rétentionnistes notamment, la Coalition mondiale contre la peine de mort (dont le Collectif Mumia est membre) a pris une part très active à la campagne pour l'adoption de cette résolution. Cliquez sur ce lien pour plus de détails :

<http://www.worldcoalition.org/fr/United-Nations-UN-General-Assembly-Committee-vote-moratorium-resolution.html>

Nous portons également à votre connaissance la réaction du gouvernement français à ce vote (via le Quai d'Orsay) qui a aussi fait campagne en faveur de cette résolution :

<http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/vues/Kiosque/FranceDiplomatie/kiosque.php?fichier=ppfr2012-11-20.html#Chapitre1>



Salve de ratifications prochaines de normes internationales du travail par la France

La CGT mène campagne depuis plusieurs mois pour la ratification par la France de plusieurs normes internationales du travail adoptées récemment par la Conférence Internationale du Travail. Fin décembre, le gouvernement nous a fait savoir qu'il avait soumis aux autorités compétentes, en l'occurrence aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, conformément aux termes de l'article 19 de la Constitution de l'Organisation Internationale du Travail, les normes suivantes :

- la Convention n°189 et la Recommandation n°201 concernant le travail décent pour les travailleurs domestiques, qui présentent l'une et l'autre un caractère d'urgence, compte tenu de la situation extrêmement difficile des travailleurs de ce secteur dans de nombreux pays dont l'emploi, toujours précaire, souvent

informel, confine parfois à des formes d'esclavage contemporain. La décision du gouvernement de mener une analyse de conformité de ces normes en vue d'une ratification n'est pas sans lien avec la campagne de pression conduite par la CGT depuis près d'un an (cf. extraits de la lettre de Bernard Thibault au ministre du Travail ci-après) ;

- la Recommandation n° 200 concernant le VIH et le sida et le monde du travail, à laquelle la CGT a pris, en collaboration avec Aides, une part active dans l'élaboration ;
- la Recommandation n° 202 concernant les socles nationaux de protection sociale.

PC

Extrait de la lettre de Bernard Thibault au ministre du travail, le 12 décembre 2012

« La CGT a, à plusieurs reprises, interpellé le gouvernement pour qu'il engage le processus de ratification de cette nouvelle norme, relayant par là même la campagne de la Confédération Syndicale Internationale visant à obtenir 12 ratifications de la Convention 189 en 2012.

Je réitère par ce courrier cette demande, compte tenu de l'urgence d'un traitement juste pour les travailleurs de ce secteur et du caractère novateur de cette norme traitant la difficile question des formes d'emploi précaire, voire informel, et qui s'apparente même à de l'esclavage dans certaines régions du monde ».

Écho de la CSI

SPOCTU – Conseil des syndicats du Pacifique sud et de l'Océanie

Créé en 1988, le SPOCTU regroupe, dans le cadre de la CSI, les organisations syndicales des îles de l'Océan pacifique (Australie, Vanuatu, Samoa, Tonga, Iles Salomon, Papouasie

Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Fidji et Iles Cook).

La mondialisation, la libéralisation de l'économie et l'impact des changements

environnementaux dans le Pacifique rendent indispensable une coordination syndicale dans la région.



MLB

Lutter pour libérer tous les journalistes emprisonnés



Deux bonnes nouvelles, en forme de libération, ont marqué la fin 2012. Il reste cependant 70 journalistes dans les prisons turques.

La campagne menée par le FIJ et la FEJ, dans laquelle le SNJ-CGT a pris toute sa place, pour faire libérer les 70 journalistes turcs et kurdes emprisonnés en Turquie, a été marquée par deux importantes victoires fin 2012. Après deux ans de détention, Bedri Adanir et Soner Yalçın, embastillés sous le coup des lois anti-terroristes, ont pu enfin être libérés, grâce à la lutte inlassable du syndicat turc des journalistes (TGS) et à la très forte solidarité des syndicats européens de jour-

nalistes et au-delà, sans oublier la campagne de parrainages.

Le soutien de la confédération CGT

Le SNJ-CGT, en compagnie du SNJ et de l'USJ-CFDT, a tout mis en œuvre pour mobiliser en France les ONG, les parlementaires, et d'autres, sur la question de la liberté de l'information en Turquie et du droit des journalistes à faire leur métier. Ce fut le cas notamment pour Soner Yalçın, lors de la visite en France de sa compagne, le 5 novembre, journée de défense des journalistes en Europe. Notre syndicat a reçu l'appui de la confédération CGT : Bernard Thibault a fait part de sa solidarité dans une lettre au président des syndicats turcs des journalistes, Ercan Ipecki.

Notre collègue kurde Bedri Adanir a été libéré le 27 novembre. Puis ce fut Soner Yalçın (parrainé par *l'Humanité*), le dirigeant du site d'opposition Oda TV, après vingt-deux mois de détention préventive. Il a toutefois interdiction de quitter la Turquie. Il reste encore 70 journalistes turcs et kurdes à arracher aux geôles turques. La lutte doit continuer pour obtenir la libération de tous nos collègues. Le SNJ-CGT y est prêt.

Témoins n° 50, rubrique International, janvier-février-mars 2013

A voir, à lire :

« La fin du sida est-elle vraiment pour demain ? »

Nouvelle parution ! Altermondes n° 32

Conférence mondiale sur le sida, Washington, juillet 2012. L'expression est sur toutes les lèvres, s'étale à la une des médias : la fin du sida, c'est possible, c'est pour demain. Après trente ans d'une lutte tout aussi acharnée qu'exceptionnelle, la communauté internationale est enfin en mesure de mettre fin à l'épidémie. Pourtant une question demeure, lancinante : s'en donnera-t-elle les moyens ? En 2011, le sida a encore fait 1,7 million de morts, 2,2 millions de personnes ont été infectées. Et ce ne sont pas les renoncements de certains gouvernements – comme celui de François Hollande sur la taxe sur les transactions financières – ou les réformes inquiétantes comme celles en cours au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui rassurent sur la volonté politique à réellement relever le défi. Afghanistan, Afrique du Sud, Brésil, Burundi, Cameroun, Caraïbe, France, Grèce, Inde, Maroc, Niger, Thaïlande... Altermondes donne la parole à des associations, des activistes et des experts qui réaffirment que, oui, la fin du sida est possible mais à certaines conditions.

Un dossier réalisé en partenariat avec Act Up Paris, AIDES, Arcat/Journal du Sida, Coalition Plus, Médecins du Monde, One, Oxfam France, Sidaction, Solidarité Sida et Solthis.

Commandez ce numéro (5 € + frais de port) et / ou abonnez-vous pour 30 € sur :

www.altermondes.org !

Et aussi...

- Gros plan – **C'est l'histoire d'un Bibendum qui part en Inde...**
- Inde – **Jansatyagraha, la victoire des sans-terre !**
- Les oubliés de l'actu – **Pérou : les mines au cœur des conflits.**
- Mini dossier : **Quelle place pour les éditeurs exigeants aujourd'hui ?**
- Parcours : **Opu Maital Islam, un Bangladais au Sud Soudan.**



Tableau synthétique des champs couverts et des mandats assumés par les conseillers confédéraux du collectif International

Paul FOURIER, membre de la Commission exécutive confédérale, co-animateur de l'espace Europe / International.

NOM/Prénom	CHAMPS COUVERTS	MANDATS ASSUMES	INSTITUTIONS SUIVIES
COUTAZ Pierre	Thématiques : - Normes internationales du Travail - G8/G20 et « gouvernance mondiale » - Droits de l'homme et libertés syndicales (dimension internationale) - Mondialisation et justice sociale - RSE (dimension internationale) - Développement Humain Durable via groupe de travail CGT (dimension internationale) Géographique : - Balkans, Communauté des Etats Indépendants	- Représentation de la CGT lors de la Conférence Internationale du Travail - Représentation de la CGT au sein du Point de Contact national de l'OCDE et du TUAC - Représentation de la CGT lors des CDSEI à dominante internationale (normes internationales du travail, RSE, G8/G20 ...) - Représentation de la CGT dans les instances suivantes de la CSI : Conseil général, Comité Exécutif du PERC, Comité des droits humains et syndicaux	- OIT - CSI (Conseil général, PERC et Réseau Droits humains et syndicaux) - Forums sociaux - Direction des Affaires Européennes et Internationales du ministère du Travail - Comité du Dialogue Social Europe et International (CDSEI) - OCDE - Trade Union Advisory Committee (TUAC) - Point de Contact national de l'OCDE - Institutions Financières Internationales (FMI, Banque Mondiale + OMC) - Autres institutions multilatérales (G8/G20, ONU, ...)
DALBERTO Bruno	Thématiques : - Coopération avec société civile française, européenne et Africaine - Coopération syndicale avec les pays d'Outre-Mer - Coopération syndicale avec les pays d'Afrique sub-saharienne / Océan Indien - Forums sociaux mondiaux, européens, G8, G20 - VIH/Sida - Formation/renforcement des capacités Géographique : - Afrique sub-saharienne - Pays d'Outre Mer	- Représentation de la CGT au sein de la plate-forme dette – développement (CD2 Cameroun) - Relations avec les ASI APE / ACP - DPPDM (Migrations) - Représentation de la CGT dans différents réseaux regroupant syndicats et ONG (dette, solidarité, FSM/FSE)	- CRID / CFSI/ CIFS (forums sociaux européens, mondiaux, mobilisation alter mondialiste) - Ministère de L'OM / MAE / AFD / Ambassades - CSI Afrique - UE/Parlement européen, RUP - COS du CD2 Cameroun
GUIGON Jean-Jacques	Thématiques : - Coopération au développement - Rapports Nord-Sud - Dette - Mondialisation et coopération syndicale internationale - Accords ACP - Solidarités - Renforcements des capacités - Emplois décents - Intégration régionale - Firmes multinationales françaises - Suivi du dossier « Sahara Occidental » - VIH SIDA (Burkina Faso, Guinée, Niger) Géographique : - Afrique sub-saharienne	- Représentation de la CGT auprès de la CSI-Afrique dans la coopération au développement et à la solidarité internationale - Représentation de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, Ambassades, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes - Représentant élu de la CGT au Bureau et au CODIR du CFSI - Représentant de la CGT au COPIL du PCPA Congo - Représentant de la CGT à l'AG du PCPA Guinée	- AFD - MAE - Ambassades - PNUD - Forums sociaux mondiaux - CSI-A (pour les réseaux coopération au développement) - ONG sur les thèmes coopération au développement, rapports Nord-Sud, dette, ... - Suivi des PCPA Congo et Guinée

Note : la différence entre mandats assumés et institutions suivies repose sur le fait que toutes les institutions suivies n'offrent pas forcément de mandats.

LE BRIS Mariannick	Thématiques : • CSI Asie Pacifique • Formation syndicale sur les questions européennes et internationales en direction des militants de la CGT • Formation syndicale européenne (ETUI Formation) • Politique culturelle sur les aspects européens et internationaux ; plurilinguisme • Culture et mondialisation Géographique : • Asie Pacifique, Polynésie française et Nouvelle Calédonie	Représentations : • de la CGT à l'ETUI Formation : Conférence annuelle, Comité pédagogique • de la CGT dans les réunions de l'ASEM (et du CDSEI lorsque celui-ci porte sur l'ASEM) • de la CGT auprès de certaines ONG (sur les thématiques formation, coopération syndicale, ...)	• CSI, Asie Pacifique (ASEAN) • Organisations régionales Asie Pacifique (Organisation de Shanghai, accords de libre-échange) • ASEM (Asia – Europe Meeting) et la mise en place d'un forum syndical • ONG sur la coopération avec la région Asie Pacifique en France et en Asie • Pour la formation, suivi des principales institutions politiques, économiques et sociales européennes et mondiales
MORIAMEZ Matthieu	Thématiques : • Questions économiques internationales • Paradis fiscaux • Firmes multinationales, notamment d'origine française • Accords de Libre Echange (ALE) Géographique : • Afrique sub-saharienne • Réunion, Mayotte	Représentations : • de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions économiques et au suivi des FMN • de la CGT auprès des plateformes associatives et d'ONG sur les thématiques telles que paradis fiscaux et taxe sur les transactions financières	• CSI et CES (pour les réseaux économie et TTF) • CSI Afrique • ONG sur les thèmes Paradis fiscaux, TTF, firmes multinationales • OCDE • Trade Union Advisory Committee (TUAC) • Point de Contact National de l'OCDE
NAILLOD Marie-Christine	Thématiques : • Coopération au développement • Mondialisation et coopération syndicale internationale Géographique : • Amériques (Nord et Sud) • POM : Guadeloupe, Martinique, Guyane et St Pierre et Miquelon	Représentations : • de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés à la coopération au développement et à la solidarité internationale • de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes	• AFD • MAE • PNUD et ONU • FAO • Forums sociaux • CSI et CES (pour les réseaux coopération au développement) • CSA : organisation régionale pour les Amériques de la CSI • ONG sur les thèmes coopération au développement, ... • CRID, CFSI, AMCP
YILDIRIM Özlem	Thématiques : • Droits • Migrations • Politiques de voisinage de l'Union Européenne Géographique : • Sud de la Méditerranée • Proche et Moyen Orient	Représentations : • de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions de migrations et de droits/démocratie • de la CGT auprès de l'UE (via la CES) sur les questions de politiques de voisinage • de la CGT auprès des autorités et ONG intervenant sur les aspects internationaux des migrations	• CES et CSI (pour les réseaux Migrations et Monde Arabe) • Euromed • Forums sociaux • ONG de défense des droits de l'homme et des migrants • OIT • OCDE
TRETIKOVA Renata	Thématiques : • Financements européens • Financements décentralisés de l'UE auprès des États membres • Appels à projets et appels à propositions de l'UE • Aide au montage des dossiers et à la gestion des financements obtenus • Aide à la conduite des projets remontés pour la Confédération et les organisations de la CGT Géographique : • Unions européenne (via les projets) • Continent africain (via les projets)	• Animation de l'Agence d'objectifs de la CGT chargée de coordonner et d'organiser la présence de la CGT sur les projets de recherche nationaux et les appels à propositions européens Représentations : • de la CGT au sein du Conseil d'Administration de Racine • de la CGT auprès des différents bailleurs (nationaux pour les fonds du FSE et les projets de recherche, européens pour les autres programmes)	• UE (DG emploi et affaires sociales, DG formation tout au long de la vie, ...) • CES pour le soutien aux projets déposés • Social Development Agency (association de la CES aidant au dépôt des projets) • ETUI-REHS • Instances du FSE en France (DGEFP, Directe Ile de France, Directes de régions si nécessaire) • Agence française pour le Développement (AFD) • Autres bailleurs éventuels • Racine

À vos agendas...

Journée européenne et internationale du 17 mars 2013 **« La démocratie sociale à l'épreuve de la crise en Europe et dans le monde »**

Programme prévisionnel

8h30-9h00	Accueil des participants
9h00-9h30	Introduction aux travaux : présentation de l'état d'avancement de l'étude confiée à l'IRES (intervenants : Frédéric Lerais, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt, Marcus Kahmann).
9h30-11h00	Première table-ronde : « Politiques de solidarité et de relance contre politiques de rigueur et d'austérité » (intervenants pressentis : animation CGT, syndicaliste européen (FGTB), syndicaliste latino-américain (CUT ou CTA), Robert Salais)
11h00-11h15	pause
11h15-12h45	Deuxième table-ronde : « Le travail dans le monde : travail informel / travail formel ; flexibilisation des marchés du travail et précarité contre solidarité et politique de redistribution des richesses » (intervenants pressentis : animation CGT, syndicaliste européen (CCOO), syndicaliste africain (CNTS ou COSATU), Vincenzo Spiezia, Economiste Principal de l'Institut de recherches du BIT)
12h45-14h15	repas
14h15-15h45	Troisième table-ronde : « Comment renforcer la place et les interventions du mouvement syndical européen et international face à la crise et aux atteintes au droit du travail / normes fondamentales » (intervenants pressentis : animation CGT, syndicaliste européen (DGB), syndicaliste du monde arabe (Egypte ?), Alain Supiot)
15h45-16h00	pause
16h00-17h30	Quatrième table-ronde : « Droit de grève, modes d'action collective, droit de négociation : victimes collatérales de la crise ? » (intervenants pressentis : animation CGT, syndicaliste européen (GSEE) syndicaliste asiatique (KCTU ou Zenroren), universitaire hongrois)
17h15-17h30	Conclusion des débats

N.B. 1 : Invités et participants : la journée précède le congrès est ouverte au CCN et devrait réunir 37 syndicalistes issus de pays membres de l'Union européenne, 9 syndicalistes issus des pays d'outre-mer, 51 autres issus du reste du monde et une dizaine de représentants d'organisations internationales (CSI, CES, TUAC, BIT, organisations continentales de la CSI) pour confronter et mettre en perspective les évolutions que subissent les systèmes de relations du travail dans le contexte de la crise.

N.B. 2 : Organisation de la journée : l'introduction générale de la journée s'appuiera sur une première présentation des résultats de l'étude. Puis, chacun des thèmes sera traité lors d'une table ronde d'une durée de 1h30. Chaque table-ronde verra intervenir quatre personnes au maximum : un camarade de la CGT pour l'animation/introduction, un camarade d'une organisation syndicale européenne, un camarade d'une organisation syndicale extra-européenne, un témoin extérieur (sont prévus à ce stade Alain Supiot, Robert Salais, Vincenzo Spiezia, un universitaire hongrois). Les interventions seront limitées à dix minutes, ce qui laissera entre 50 mn et 1 heure de débats avec la salle par thème.

